

Repères

mars 2024
n°305

le magazine de la ville de Saran

QUELLE.

REALITES
TRANSFORMATIONS TERRITORIALES

ICI BIENTÔT
VOTRE NOUVEAU
QUARTIER

LES
ATELIERS
QUELLE

**LES ATELIERS
QUELLE.**

UN NOUVEAU
QUARTIER
S'AFFIRME

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr

2# RETOUR SUR...



Retrouvez toutes les photos sur nos comptes Facebook et Instagram.



28 janvier.

Le SLAC accueillait les championnats régionaux de cross autour de son stade Colette Besson. 76 athlètes de l'association étaient présents, avec pour résultat, 48 qualifications, 3 podiums individuels et 3 podiums en équipe !

13 février.

Les élèves de l'école maternelle des Sablonnières se sont rendus à l'EHPAD Le Bois Fleuri (CHRO), pour un temps d'échange et d'animation avec les résidents.



14 février.

L'association un Arc-en-Ciel pour Clara et le Secours populaire ont reçu des dons de la part du CCAS de Saran, représenté par Mathieu Gallois, élu à l'Action Sociale.



16 février.

Les demi-pensionnaires du collège Mont... ont dégusté le Menu Signature #Loiret... tomne/hiver préparé par le chef de cuis... l'établissement et avec lequel il a rempo... (avec 5 de ses collègues) le concours M... Signature Loiret. En parallèle, des anima... ont eu lieu autour de l'alimentation loca... de l'agriculture.



17 février.

Pour la Marche du givre, plus d'une centaine de marcheurs se sont retrouvés lors d'une randonnée de 6 ou 12 km sous un beau soleil.





6, 7 et 9 février.

Les élèves de l'École Municipale de Musique ont offert 3 concerts à la salle des Fêtes, devant un public conquis.

tjoie
au-
ne de
porté
enu
ations
ale et

SOMMAIRE

Retour sur...	p.2
Édito	p.3
Actus	p.4
Action jeunesse	p.8
Menus	p.10
Regard	p.11
En terrasse	p.16
Actu éco	p.18
Métropole	p.19
Parlons Saran	p.20
Vie Visage	p.21
Espace public	p.22
Mémoire des faits	p.23



Maryvonne Hautin
Maire de Saran

Construire la ville sur les friches

En 2020, nous avons mis dans notre programme : « Construire la ville sur la ville ». Par cette orientation politique, nous voulons nous prémunir de l'étalement urbain en empêchant de construire sur des terres agricoles ou dans des zones naturelles, comme cela se fait dans toute la France régulièrement depuis 70 ans. Nous voulons par cela protéger la « ceinture verte » de notre ville qui compte plus de 40 % de terres non urbanisées. En créant une zone agricole protégée de 115 hectares et en modifiant le PLU métropolitain, pour repasser 40 hectares constructibles en zone naturelle, nous avons renforcé cette protection.

Mais comment répondre dans ce cas aux attentes des habitants pour lesquels nombre d'entre eux cherchent des logements adaptés à leur situation, pour eux ou pour leurs enfants. Mais plus largement, comment répondre aux besoins en logement pour toute l'agglomération d'Orléans qui se développe ? Certainement pas en rajoutant des étages comme le préconise le gouvernement. Saran s'urbanise, mais d'autres villes également : Olivet, Saint-Jean de Braye, Saint Jean de la Ruelle, Ingré, Ormes... Notre choix s'est porté sur la reconversion des friches industrielles : l'ancien aérodrome, la Chatonnerie et le site Quelle. Pour le site de Quelle, entreprise qui avait accueilli plus d'un millier de salariés à son apogée avant de fermer définitivement ses portes, un projet global va faire naître ce nouveau quartier. En accueillant une mixité d'usages, c'est l'exemple parfait d'une reconversion de friche avec du logement, une résidence seniors, des services, commerces et entreprises.

Les Rencontres Saranaïses le retour

Pour ceux à qui ce nom rappelle des souvenirs, non, il ne s'agit pas du retour des Rencontres Saranaïses telles que vous les avez connus il y a dix ans pour la dernière édition. Les contours et les formes de cet échange citoyen sont différents mais l'esprit est le même : aller à la rencontre des habitants pour construire la ville avec eux. Une quarantaine de réunions et rencontres sont prévues jusqu'en juin. Ce moment fort de la vie démocratique et citoyenne de notre commune vous permettra de vous exprimer sur votre ville.

C'était un engagement de notre campagne électorale de revenir vers vous en cours de mandat afin de faire un point d'étape.

Alors venez nombreux à ces rencontres. Votre parole, vos expressions nous permettront d'évaluer le chemin parcouru depuis 2020 et si nécessaire de l'ajuster et de le réorienter. À l'issue de ces rencontres, nous vous en présenterons le bilan et la feuille de route de la fin de mandat.

Ensemble, vivons notre ville !

Maryvonne Hautin

 **RETROUVEZ-NOUS SUR :**
www.saran.fr

Monavis-citoyen

LES JEUX SE VIVENT ICI
TERRE DE JEUX 2024



REPÈRES/SARAN

Mairie, Place de la Liberté - 45770 Saran.

- **Directrice de la publication :** Maryvonne Hautin, maire.
- **Responsable du service communication :** Simon Picard
- **Rédaction, photographies (D. Vandeveld) et mise en pages :**
Service communication - 02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr
- **Diffusion :** par nos soins.
- **Impression :** Imprimerie Prévost Offset.

- **Tirage :** 10 000 exemplaires.
 - **ISSN :** 0153-7016
 - **Dépôt légal :** Mars 2024
 - **Numéros de licence :** 1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040
- Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

BOURSE AUX LOISIRS CRÉATIFS

Les passionnés d'arts créatifs sont attendus nombreux pour la traditionnelle bourse aux loisirs créatifs organisée par la MLC. Plus de 40 exposants proposent du matériel et des fournitures destinés au tricot, à la broderie, à la couture, au scrapbooking, au dessin, à la peinture, etc.

Dimanche 24 mars de 9h à 17h

Salle des Fêtes

Tout public Entrée gratuite

LECTURES CRÉATIVES

Et si les histoires racontées prenaient vie ? Et bien c'est possible avec notre séance « lectures créatives » ! Venez partager un moment de lecture avec votre enfant, suivi d'un atelier créatif.

Vendredi 8 mars à 10h

Médiathèque - La Boîte

De 7 à 10 ans

Gratuit - Réservation

sur la Billetterie en

ligne www.saran.fr



Du vendredi 22 au dimanche 24 mars

FÊTE DE LA BATTERIE - WEEKEND MAJ LIVE

Explorez l'énergie créative de la Fête de la Batterie 2024, où les élèves de **l'école de musique et de danse** de Saran, pilotés par le multi-instrumentiste Philippe Capelle et le guitariste / chanteur Julien Chalmet, vous transporteront, à travers **3 concerts au Théâtre municipal**, dans l'âge d'or du rock de 1966 à 1969. **Réservations sur la Billetterie en ligne www.saran.fr**

Vendredi 22 mars à 20h30

24^e FÊTE DE LA BATTERIE

Les élèves, accompagnés de leurs professeurs réinterpréteront les classiques du rock. Une soirée dynamique et collaborative !

Samedi 23 mars à 20h30

PHILIPPE CAPELLE ET SON GROUPE

Avec la participation des classes de basse, de guitare et de chant du département MAJ de l'EMMD. Une expérience musicale unique avec des compositions originales, offrant une nouvelle perspective sur l'âge d'or du rock.

Dimanche 24 mars à 16h

CONCERT D'ÉLÈVES

Prestation des ateliers de Musiques Actuelles & Jazz de l'EMMD, encadrés par toute l'équipe pédagogique.



Mars Bleu :

SENSIBILISATION AU DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

En ce mois de mobilisation, la Ville de Saran participe, cette année encore, à l'opération Mars Bleu afin de mettre en lumière l'importance du dépistage du cancer colorectal, qui touche tous les ans, plus de 45 000 nouvelles personnes en France. Ainsi, plusieurs actions symboliques et de sensibilisation seront organisées durant le mois. Aujourd'hui, le cancer colorectal, ou cancer de l'intestin, est le troisième cancer le plus fréquent et le deuxième le plus meurtrier.

JE M'INFORME, JE ME DÉPISTE !

La participation au dépistage du cancer colorectal reste toujours très insuffisante. Pourtant, s'il est détecté tôt, ce cancer se guérit dans 9 cas sur 10 !

SUIS-JE CONCERNÉ(E) ?

Une invitation à réaliser un test de dépistage gratuit est adressée tous les 2 ans aux hommes et femmes entre 50 et 74 ans par l'assurance maladie

LE KIT DE DÉPISTAGE

Le test de dépistage du cancer colorectal recherche dans les selles, du sang non visible à l'œil nu. Il s'agit d'un test simple, sans douleurs et efficace, à réaliser chez soi en 2 minutes. Les résultats sont transmis environ 15 jours plus tard.

À QUI S'ADRESSER ?

Votre médecin, votre gynécologue, votre pharmacien, votre gastroentérologue ou appelez votre caisse d'assurance maladie au 36 46 (service gratuit + coût de l'appel).
www.depistagecancer-na.fr

SARAN SE MOBILISE !

Tout au long du mois de mars, différents temps forts seront ainsi proposés aux saranais(e).

Pour montrer son soutien à cette campagne de sensibilisation, la Ville sera habillée en bleu pendant tout le mois de mars.

Le hall d'entrée de la mairie se parera de parapluies bleus qui compléteront l'affichage municipal sur ce thème ainsi que l'éclairage bleu du château de l'Étang.

Un stand de prévention et de promotion du dépistage se tiendra sur le marché du Bourg, le samedi 16 mars de 10h à 12h30.

Avec la participation du COFEL et de la mutuelle France Unie.

Le lendemain, dimanche 17 mars, à partir de 8h, se déroulera la traditionnelle Marche du ruban bleu.

Parcours de 6, 8 et 12 km au choix.

Inscription et départ de la Salle du lac de la Médecinerie, rue du Lac.

2 € par participants (pensez à apporter votre collation)

Le samedi 23 mars, de 15h à 18h, le Foyer Georges-Brassens accueillera des animations « Infos Santé en musique ».

Un après-midi festif et musical ouvert à tous, mêlant sensibilisation, santé et convivialité, avec une vente de boissons et de gourmandises aux bénéfices du COFEL.

+ D'INFORMATIONS : 02 38 80 34 28

FERMETURE DE LA MAIRIE

Lundi de Pâques

La mairie sera fermée
le lundi 1^{er} avril.

LE BRIC-À-BRAC DU SECOURS POPULAIRE

Le comité local du Secours populaire organise un bric-à-brac
le samedi 16 mars 2024, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00. 124 rue des Bergeronnettes - Saran

Vente de vêtements, vaisselles, bibelots, jouets, livres...

CHANGEMENT D'HEURE

Nous passerons à l'heure d'été dans la nuit du samedi 30 au dimanche 31 mars 2024.

À 2 heures du matin, il vous faudra avancer vos pendules d'une heure.

FEMMES ENGAGÉES - FESTIV'ELLES

La place des femmes dans la société est un sujet vaste et multiple. Que ce soit dans le monde professionnel, celui des médias, de la politique, du sport, dans l'espace public et bien d'autres, les femmes sont sous-représentées, dévalorisées ou invisibilisées, avec pour conséquence le manque de modèles féminins pour inspirer nos jeunes, leur donner des idées, des perspectives, des rêves !

Cette année encore, la Ville de Saran participe à Festiv'Elles, le festival culturel intercommunal de la métropole orléanaise, qui fait **écho à la journée internationale des droits des femmes, du 8 mars**. Avec ses concerts, ses spectacles, ses « seule en scène », Festiv'Elles **donne la parole aux femmes et questionne notre monde sur la façon dont elles sont perçues**.

Découvrez les spectacles sur Saran :

LE POUVOIR DES FILLES - Danse et arts visuels

Par Mojgan'art Company

Mêlant danse d'inspiration traditionnelle et écriture contemporaine, théâtre d'objet, vidéo, musique originale, cette création est une mise en lumière de la voix bridée des filles et des femmes en devenir.

Vendredi 8 mars à 16h

Théâtre municipal - Tarifs et réservation sur www.saran.fr



RENCONTRE AVEC ANIMATA SANOU

Par Arts Danse

Stage de danse africaine animé par Animata Sanou, suivi d'échanges sur les droits des femmes.

Dimanche 10 mars à partir de 14h

Gymnase Jean Moulin - Inscriptions : artsdanse.saran@gmail.com



FEMMES, DEBOUT ! - Spectacle musical

Par la Compagnie Charbon

Un hommage aux luttes des femmes engagées, grâce à des documents sonores historiques, à des fragments de textes. Des pionnières Rosa Parks, Billie Holiday, Joséphine Baker... Jusqu'à notre Histoire contemporaine avec Gisèle Halimi.

Mardi 19 mars à 20h30

Théâtre municipal - Tarifs et réservation sur www.saran.fr



BANQUET DES SENIORS

Pour cette année 2024, le traditionnel Banquet des seniors fait son retour au printemps !

DIMANCHE 14 AVRIL 2024

Halle des sports Jacques MAZZUCA - 115 Allée Roland Rabartin
(Accès au parking par l'avenue du stade)

Inscriptions obligatoires à l'une des permanences (au choix), en présentant un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

LUNDI 11 MARS, de 9h30 à 12h :

Salle des fêtes, Rue du bourg

MARDI 12 MARS, de 9h à 12h :

VILPOT - Salle des Aydes, 57 rue Louis Chevalier

MERCREDI 13 MARS, de 9h à 12h :

CHENE MAILLARD - Salle Lucien Barbier, Allée Jacques Brel

JEUDI 14 MARS, de 13h30 à 16h :

Salle du conseil municipal - Mairie, Place de la liberté

TARIFS :

Pour les saranais à partir de 65 ans - repas offert

Repas payant pour les conjoints de moins de 65 ans (46,30 €)

Possibilité de réserver une table pour manger avec vos ami.e.s (8 personnes maximum) à condition de présenter leurs documents. Un ticket d'entrée avec un numéro de table vous sera attribué à toutes et à tous. Il sera à présenter le jour du banquet.



CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

VENDREDI 12 AVRIL 2024, À 18H30

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL – MAIRIE DE SARAN

VOUS ÊTES NÉS ENTRE LE 19 JUIN 2004 ET LE 9 JUIN 2006, la municipalité de Saran a le plaisir de vous inviter à la Cérémonie de citoyenneté. Durant cette soirée, des activités, témoignages et temps d'échanges auront lieu, avant de vous remettre le Livret du Citoyen.

Un temps convivial, offert par la Ville, clôturera ce moment de partage.



Je m'inscris
en ligne →

ou par e-mail
à cabinet.maire@ville-saran.fr
en confirmant ma participation



ACTION JEUNESSE

CENTRES DE LOISIRS,
CLUBS ADOS, STAGES
SPORTIFS, PÉRISCOLAIRE...

ACTIVITÉS ET DATES LIMITES DE RÉSERVATIONS

LES VACANCES DE PRINTEMPS DU 22 AVRIL AU 3 MAI (fermeture le 1^{er} mai)

- **CENTRES DE LOISIRS** : Marcel Pagnol
(3/8 ans) et Base de la Caillerette (9/14 ans)

> Réservations jusqu'au 29 mars

- LES STAGES SPORTIFS MULTISPORTS :

(réservés aux Saranais du CE1 à la 5^e)

• Semaine du 22 au 26 avril

> Réservations jusqu'au 29 mars

• Semaine du 29 avril au 3 mai

> Réservations jusqu'au 6 avril

- **CLUBS ADOS** : Relais de quartier du Chêne

Maillard (11/17 ans) > Ouvert

(Clubs ados du Bourg et du Vilpot fermés)

Adhésion jeunesse obligatoire – 10 € l'année

DÉLAIS DE RÉSERVATION

Rappel : Tout enfant dont la réservation n'est pas effectuée ne pourra être accueilli. Pour fréquenter les structures comme les accueils de loisirs (mercredi, vacances scolaires), ou bénéficier de repas le midi en restauration scolaire, **des réservations sont obligatoires, déterminées par des dates limites.**

RENSEIGNEMENTS

CONNAÎTRE LES PROGRAMMES ET LES DATES LIMITES : CONSULTEZ LES « PAGES ACTIVITÉS » DANS VOTRE ESPACE FAMILLE OU SE RENDRE À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DES LOISIRS
02 38 80 34 18

LES DATES DE
RÉSERVATIONS



ESPACE
FAMILLE



DERNIERS JOURS POUR LA PRÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE 2024/2025

> JUSQU'AU 9 MARS 2024

Pour les enfants nés en 2021, les nouveaux arrivants sur la commune et/ou les demandes de dérogation (de secteur ou de ville).



EMBARQUEMENT VERS...

Le local enfance du Vilpot, poursuit son déploiement vers les autres quartiers. Ainsi, un mercredi par mois, la structure se délocalise. Elle va à la rencontre des jeunes Saranais et leur propose des activités sportives, culturelles, manuelles...

Après avoir proposé un loto à la salle des fêtes du Bourg, en janvier, puis des ateliers manuels à la salle des Aydes, en février, c'est dans le quartier du Kiosque que sont invités les jeunes saranais de 7 à 11 ans, pour une plantation de légumes et aromates.

MERCREDI 20 MARS DE 14H À 18H - KIOSQUE

INFORMATIONS : Local Vilpot Enfance 02 38 73 44 79



TROP D'ABSENCES NON JUSTIFIÉES



Les structures d'accueil municipales dédiées aux enfants sont confrontées à de nombreuses réservations non honorées par les familles. La Ville mise sur une prise de conscience des usagers quant à ces comportements préjudiciables à tous.

Crèche, centres de loisirs, restauration municipale...

De manière générale, les prestations proposées par la Ville sont largement plébiscitées par les Saranais. « Tout est fait pour que le service public soit présent et de bonne qualité, pour l'accueil et le bien-être de l'enfant », résume Aziza Chair, adjointe à l'Enfance et au scolaire.

Dans cette optique, les services municipaux veillent au bon fonctionnement des structures d'accueil et à leur gestion rigoureuse. Ainsi, les bilans pointent un phénomène récurrent : **de nombreuses réservations effectuées par les familles ne sont pas honorées, et les absences de leurs enfants non justifiées.**

L'ensemble des prestations municipales font les frais de ces comportements.

Un constat général

À la crèche **Les P'tits Loups**, malgré un règlement signé par les parents, **des absences ni signalées, ni justifiées sont fréquentes.**

« En janvier, la crèche collective a dénombré entre 6 et 11 enfants en moins, en plus des absences justifiées. 2 agents ont été mobilisés alors qu'ils pouvaient prendre leurs congés, et les repas commandés n'ont pas été consommés. **Ces comportements entraînent un surcoût pour la Ville et privent d'accueil d'autres enfants qui pourraient en bénéficier** », indique Nicolas Gougeon, directeur du service de l'Action sociale. Dans le cas des **centres de loisirs municipaux**, durant les vacances scolaires : **des animateurs sont recrutés en fonction des réservations et des repas sont prévus.** En vain. « Une journée en centre de loisirs a un coût, dont les parents ne règlent qu'une partie, en fonction

du quotient familial. Beaucoup de moyens sont mobilisés et pourraient être réaffectés sur d'autres activités municipales selon les besoins. », explique Béatrice Tortot, responsable de la Direction de l'éducation et des loisirs. **La restauration municipale**, qui confectionne des repas de qualité, est impactée au quotidien.

« On compte 24 à 29 % d'absences non justifiées. Cela représente l'équivalent de **61 repas par jour**, produits et non consommés », relève Marie-Carmen Bataille, la responsable du service.

Une prise de conscience indispensable

Face à ce constat général, la Ville a d'ores et déjà réagi.

Des courriers ont été adressés aux familles dont les enfants sont inscrits et absents de manière ponctuelle ou régulière, sans justificatif. Une initiative d'autant plus fondée que les structures d'accueil municipales se font fort d'accueillir tous les enfants, et que leurs règlements témoignent d'une certaine souplesse.

« La Ville met en œuvre des moyens humains et financiers.

Ces absences non justifiées, outre le surcoût pour la Ville, ont pour conséquence qu'une prestation pour les Saranais n'est pas rendue », conclut Christian Fromentin, premier adjoint. Avec cette première étape de sensibilisation, l'heure doit être à la prise de conscience des familles. De son côté, la Ville n'exclut pas de renforcer ses règlements, ni de prendre des mesures adaptées. Un service public a toute sa valeur. Il se doit d'être respecté, comme ses agents.

• **Arnaud Guilhem**



Restauration municipale Mars

Menus susceptibles d'être modifiés selon approvisionnements

LUNDI 4 MARS

Menu végétarien

- Chou rouge bio vinaigrette
- Omelette
- Purée de pommes de terre
- Pain bio
- Fromage blanc bio, sucre

MARDI 5 MARS

- Taboulé bio
- Sauté de bœuf bio
- sauce curcuma
- Polenta bio au fromage
- Brocolis bio
- Pain bio
- Entremets flan vanille

MERCREDI 6 MARS

- Salade de riz bio à la niçoise
- Cuisse de poulet LR
- Pois chiches bio sauce tomate
- Haricots verts
- Chaussé au Moine
- Pain bio
- Fruit de saison

JEUDI 7 MARS

Menu végétarien

- Céleri rémoulade
- Gratin de pâtes bio
- semi complètes
- Saint Môret bio
- Pain bio
- Brownie

VENDREDI 8 MARS

- Potage, emmental bio râpé
- Cabillaud sauce basilic
- Crispy de blé
- Riz bio
- Pain au céréales
- Fruit de saison

LUNDI 11 MARS

- Carottes râpées bio vinaigrette
- Sauté de dinde LR sauce tomate
- Boullgour bio
- Beignet de courgettes
- Rondelé bio
- Pain de campagne
- Compote de pomme bio

MARDI 12 MARS

- Radis beurre
- Saucisse chipolata LR
- Chipolata végétale
- Brocolis bio
- Pain bio
- Fromage blanc vanille

MERCREDI 13 MARS

Menu végétarien

- Potage de tomates, vermicelles
- Quiche maison aux légumes
- Salade vinaigrette
- Pain bio
- Fromage blanc bio, sucre
- Fruit de saison

JEUDI 14 MARS

- Salade vinaigrette,
- dés de mimolette
- Émincé de bœuf bio
- Œufs durs béchamel
- Chou fleur bio
- Pain bio
- Île flottante

VENDREDI 15 MARS

- Salade de pâtes bio
- aux crudités
- Poisson du jour sauce crème
- Crispy fromage
- Épinards bio
- Saint Nectaire AOP
- Pain bio
- Fruit de saison

LUNDI 18 MARS

- Betteraves bio vinaigrette
- Dos de colin MSC sauce citron
- Crispy de blé
- Brocolis bio
- Pain bio
- Crème dessert bio chocolat

MARDI 19 MARS

- Pommes de terre vinaigrette
- Sauté de porc bio sauce cajun
- Omelette
- Haricots beurre
- Emmental bio
- Pain bio
- Fruit de saison

MERCREDI 20 MARS

- Salade aux billes de mozzarella
- Rôti de bœuf bio
- Riz basmati bio
- Purée de pois cassés bio
- Pain bio
- Compote pomme vanille HVE

JEUDI 21 MARS

Menu végétarien

- Haricots verts vinaigrette
- Haricots rouges sauce tomate
- façon chili
- Riz bio
- Tomme blanche
- Pain aux céréales
- Fruit de saison

VENDREDI 22 MARS

Menu végétarien

- Duo de carottes
- et céleri bio vinaigrette
- Pâtes bio sauce végétarienne
- aux lentilles
- Croc lait bio
- Pain bio
- Esquimaux vanille

LUNDI 25 MARS

- Salade vinaigrette
- Filet de poulet LR au jus
- Boullgour bio aux légumes
- Lentilles bio
- Pain bio
- Petits suisses aromatisés

MARDI 26 MARS

- Betteraves bio
- Pépites de poisson
- Crispy de blé
- Petits pois carottes bio
- Saint Môret bio
- Pain bio
- Fruit de saison

MERCREDI 27 MARS

Menu végétarien

- Carottes râpées
- Couscous végétarien
- Semoule bio
- Tome de Savoie IGP
- Pain bio
- Compote bio

JEUDI 28 MARS

- Céleri rémoulade
- Sauté de veau bio romarin
- Sauce pois et blé
- Riz basmati bio
- Pain bio
- Crème dessert bio vanille

VENDREDI 29 MARS

- Briochette au fromage
- Rôti de porc LR sauce poivre
- Omelette
- Brocolis bio
- Pain de campagne tranché
- Fruit de saison



LES ATELIERS QUELLE.

UN NOUVEAU
QUARTIER
S'AFFIRME

Une page se tourne définitivement pour l'emblématique friche Quelle, qui cédera sa place à un nouveau quartier de Saran à horizon 2028. Conçus et aménagés par le groupe Réalités, « Les Ateliers Quelle » vont accueillir des logements de différents types et de multiples activités génératrices d'emplois, dans un site totalement réhabilité.

Dossier réalisé par Arnaud Guilhem
photos : © Groupe RÉALITÉS



UN QUARTIER, LIEU DE VIE ET D'ACTIVITÉS

La friche Quelle s'apprête d'ores et déjà à écrire un nouveau chapitre de son histoire et de celle de Saran.

En déshérence pendant plus d'une décennie, l'ancien site industriel a été **cédé en juillet 2022 par Orléans-Métropole au promoteur Réalités**. Un nouveau quartier dénommé « Les Ateliers Quelle » est en cours d'aménagement. Et depuis le printemps dernier, les travaux vont bon train. Ceux-ci se concentrent actuellement sur **le « Paquebot », bâtiment emblématique du site, qui a été conservé puis scindé en 2 parties dans sa longueur**.

Les 2 nouvelles unités ainsi créées accueilleront **différents types d'habitat** (du T1 au T5), **des commerces et des services**, et un parking silo de 900 places d'ici 2026 (voir par ailleurs). **Au nord du site, plusieurs programmes sont en cours**, avec notamment **la réalisation d'une résidence seniors et de 185 logements**. La construction d'environ **300 autres habitations** interviendra ultérieurement, tout comme l'aménagement au cœur du quartier de **2 parcs arborés**. Ces premières phases de chantier permettent d'ores et déjà d'entrevoir une esquisse globale de ce futur quartier, dont **la livraison complète est annoncée pour fin 2027-début 2028**. « Il s'agit d'un projet d'envergure pour la Métropole et notre groupe, de par sa taille et sa complexité technique », résume Baptiste Pleurmeau, directeur régional adjoint du groupe Réalités. « C'est un beau projet, sur un site connu dans toute la Métropole ».

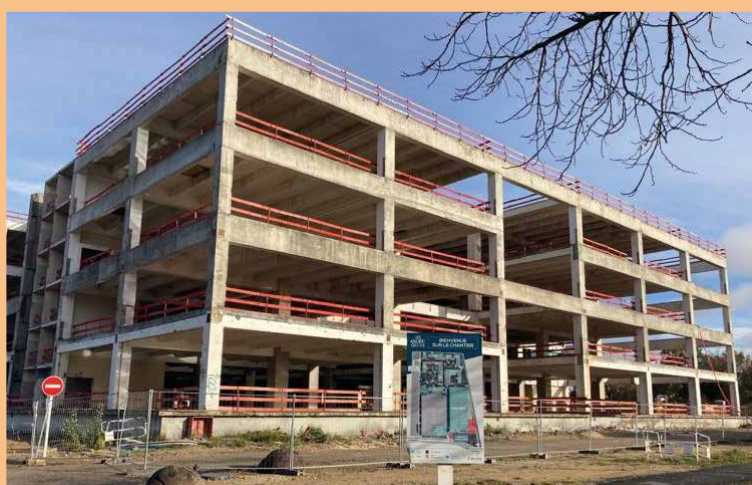


LA REQUALIFICATION DE L'UNE DES DERNIÈRES FRICHES INDUSTRIELLES ORLÉANAISE

Après l'opération de réhabilitation de l'ancienne zone d'activités de La Chatonnerie, celle de l'ancien site Quelle constituait **une priorité pour la Ville**. « Nous avons beaucoup travaillé pour ne pas laisser en l'état cette friche qui était jusqu'ici la plus conséquente à Saran et qui était très dégradée à l'extérieur », précise Maryvonne Hautin. « Pour de nombreux habitants, ce site évoque des souvenirs de vie et de travail, car l'entreprise Quelle a représenté une partie économique importante de la commune.

À présent, une page se tourne. La requalification de cet ancien site va permettre de **répondre au besoin criant de logements** sur l'agglomération, et donc d'accueillir de nouveaux habitants. Elle va permettre également de **créer des emplois**, grâce aux multiples activités et services qui vont s'y développer. Ce nouveau quartier sera un lieu de vie et aussi d'activités ». Un nouveau quartier, qui avec celui de la Chatonnerie, contribuera à **améliorer l'aspect visuel de l'entrée de Saran**, tout en faisant preuve de **sobriété environnementale**.

« La réhabilitation de cette **dernière friche industrielle importante à Saran** participe au renouvellement urbain de la commune. Elle permet de **densifier l'habitat tout en évitant l'étalement urbain** », indique Amandine Serreau, responsable du service de l'Aménagement de la Ville. « Le



recyclage de ce site déjà artificialisé -notamment avec les anciens parkings- s'effectue tout en préservant et en augmentant des espaces naturels. À terme, la Ville récupérera l'entretien des 2 espaces verts qui vont y être aménagés. Le quartier sera un peu plus vert et perméable qu'auparavant ». Quant à la desserte des « Ateliers Quelle », les élus saranais ont déjà émis le **souhait de la réalisation d'une ligne à haut niveau de service**. Soit un transport en commun sur une voie réservée, dont l'itinéraire emprunterait une section de la RD 2020, à proximité des « Ateliers Quelle », avec une possibilité d'une interconnexion avec le tramway. Du côté d'Orléans-Métropole, l'heure est encore aux études.

UN QUARTIER AU PASSÉ RICHE

Le quartier des « Ateliers Quelle » a connu de longue date une activité économique importante, liée notamment à sa localisation le long de l'axe routier Orléans-Paris.

Vers 1895, une briqueterie voit le jour sur une douzaine d'hectares, entre la voie ferrée et l'actuelle RD2020. Spécialisée dans les matériaux de construction, cette entreprise se fournira auprès d'une carrière d'argile toute proche de la Tête Noire. Au pic de sa production, elle emploiera 25 ouvriers et fabriquera jusqu'à 4 millions de briques par an. **Cette briqueterie cessa son activité en 1958.** Afin de préserver la mémoire de ce lieu, le Conseil municipal a décidé à l'automne 2022 de **dénommer « Rue de la Briqueterie »** l'axe de desserte intérieure du nouveau quartier des « Ateliers Quelle ».



La briqueterie, avant l'arrivée de Quelle

DE LA BRIQUETERIE À LA VENTE PAR CORRESPONDANCE

Le 15 février 1966, les établissements Quelle (soit « La source ») **ouvrent leurs portes** sur le même site. Fondée en 1927 en Allemagne par la famille Schickedanz, cette **entreprise de vente par correspondance**, notamment de textile, s'installe sur 7 hectares et dans plusieurs bâtiments. Au cours des décennies suivantes Quelle prospère partout en Europe. **En 1974, l'entreprise réalise une extension à Saran et édifie son bâtiment emblématique surnommé « Le Paquebot »**, avec ses 47 500 m² de surface de plancher. Au plus fort de son activité, Quelle comptera **1 000 salariés sur le site de Saran, dont 98 % de femmes.**

La première décennie **des années 2000 sonnera pourtant le glas de l'entreprise.**

L'essor d'internet et d'une nouvelle concurrence dans le prêt-à-porter mettent à mal l'ensemble du secteur de la vente par correspondance.

Rachetée en 2007 par un fonds d'investissement allemand, la société Quelle connaît dès lors une dérive financière. Elle réduit de plus de moitié son personnel, puis **dépose son bilan en octobre 2009.** Faute de repreneur, l'entreprise cesse ses activités. Quelle Saran **ferme définitivement ses portes en novembre 2010, laissant près de 500 salariés sans emploi et dans le désarroi.**

À l'abandon pendant près de 10 ans, l'ancien site Quelle devient l'une des principales friches industrielles de l'agglomération. Après son acquisition par la SEMDO (Société d'Économie Mixte pour le Développement de l'Orléanais), un appel à projet est lancé en 2014 par Orléans-Métropole. **L'acte de vente du site au groupe Réalités est signé en juillet 2022.**

Archives du 1^{er} janvier 2010 - les derniers salariés du site Quelle quittent le site, non sans protester.

« RECONSTRUIRE LA VILLE SUR LA VILLE »

C'est avec cette approche qui privilégie la **reconversion des friches industrielles** que la Ville a entrepris depuis plusieurs années une action forte afin de **limiter l'étalement urbain et l'artificialisation de nouvelles zones sur notre commune.** Comme en témoigne la requalification récente des anciennes friches de **La Chatonnerie (5,5 ha) et de Quelle (7 ha).** Une démarche des plus volontaires, alors même que **Saran subit une forte pression immobilière** sur les zones encore constructibles, avec la vente ou le découpage de nombreuses parcelles par des particuliers. Cette action déterminée des élus saranais se conjugue avec la décision exceptionnelle prise en juillet 2021

de déclasser 40 ha constructibles, afin de les rendre non urbanisables dans le cadre du PLUM (Plan Local d'Urbanisme Métropolitain). Soit ni plus ni moins qu'une inversion inédite de logique en matière d'aménagement à Saran depuis 50 ans. L'objectif étant d'encore mieux maîtriser l'urbanisation de notre commune, et de là, **de préserver le cadre de vie des habitants.**

41%

DU TERRITOIRE COMMUNAL (SOIT 813 HA) EST CONSTITUÉ D'ESPACES NATURELS OU AGRICOLES.

LE « PAQUEBOT », POINT NÉVRALGIQUE DU QUARTIER

Ce géant de béton (162 mètres de longueur, 60 mètres de largeur, sur 4 niveaux) a été scindé en 2 parties sur sa longueur.

En façade ouest (côté RD2020), **le bâtiment va accueillir diverses activités** : Un hôtel 3 étoiles, une crèche, une salle de sport (à confirmer), des services et commerces de proximité, des bureaux.

À l'arrière, le long de la voie ferrée, l'autre partie du bâtiment abritera le parking silo. Avec près de 900 places, **ce parking concentrera le stationnement des véhicules en un seul lieu.**

Il doit contribuer à **des déplacements apaisés dans l'ensemble du quartier.** Sa livraison est prévue pour la fin de l'année 2024.

Sur le toit de ce même bâtiment, à plus de 20 mètres de hauteur, des maisons doivent intégrer **une cinquantaine d'appartements.**

La livraison de l'ensemble du « Paquebot » est attendue pour début 2026. Ses 2 bâtiments seront reliés entre eux grâce à des passerelles suspendues. Au sol, une voie de desserte piétonnière va être créée.

UNE RÉSIDENCE SENIOR, DES MAISONS INDIVIDUELLES ET APPARTEMENTS

Tout autour du « Paquebot », en lieu et place d'anciens parkings, différents programmes de constructions vont progressivement sortir de terre, **entre la fin de l'année 2024 et 2028.**

À commencer par la **résidence senior**, dont les travaux devraient s'achever début 2025. Cette résidence dédiée aux personnes autonomes comportera 109 logements indépendants, avec cuisines privatives et espaces collectifs. Un programme complètera l'offre de logement, comprenant des **maisons individuelles** avec garages et jardins privatifs, et des **immeubles** avec des appartements du studio, T1 au T5. Sans oublier **un collectif de logements sociaux** (près de 8 % à l'échelle de toute l'opération), en cours d'édification en bordure de la RD 2020.

**UNE CIRCULATION AUTOMOBILE RÉDUITE AU CŒUR DU FUTUR QUARTIER**

Conçu avec une ambition environnementale forte, le quartier des « Ateliers Quelle » **privilégie les mobilités douces**, et notamment les déplacements piétons et en vélo. Ainsi, seule la rue de la Briqueterie, axe en double sens, irriguera le quartier. Avec un point d'accès depuis la RD2020 et un point de sortie rue de Montaran, où la circulation automobile s'effectuera à vitesse réduite et restreinte, grâce au parking silo de 900 places.

En matière d'espaces verts, **le patrimoine arboré existant sera conservé et renforcé. 2 parcs arborés vont être aménagés**, avec du mobilier et des jeux pour enfants, afin d'apporter une touche de fraîcheur et de nature à ce nouveau quartier

Projections : © Groupe RÉALITÉS (images non contractuelles)

« LES ATELIERS QUELLE », EN QUELQUES CHIFFRES :

7 HECTARES
DE FRICHE
INDUSTRIELLE
RÉHABILITÉS

PRÈS DE 500
LOGEMENTS
DU T1 AU T5

200 À 250
EMPLOIS
SUR PLACE

LIVRAISON GLOBALE
DU NOUVEAU
QUARTIER FIN 2027/
DÉBUT 2028

PLUS DE 100
MILLIONS D'EUROS
INVESTIS PAR LE
GROUPE RÉALITÉS

Mars 2024



BILLETTERIE EN LIGNE SUR
LE SITE DE LA VILLE DE
SARAN WWW.SARAN.FR



Du 16 février au 24 mars

EXPOSITION Tressage et modelage
de Anne-Jeanne Pinot-Gaufroy et Marie
Jo Maraquin

- > GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
02 38 80 35 61
CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
- > DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H
- > SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H30 À 17H30
(EN PRÉSENCE DES ARTISTES)
- > FERMÉ LE LUNDI
- > ENTRÉE LIBRE

Mardi 5 mars

MARDI CINÉMA (dès 4 ans)

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 15H
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

DON DU SANG,

sur rdv : www.dondesang.efs.sante.fr

- > SALLE DES FÊTES
- > DE 15H30 À 19H30
- > PIÈCE D'IDENTITÉ INDISPENSABLE

Mercredi 6 mars

ATELIER PIXEL ART (dès 7 ans)

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 15H
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Vendredi 8 mars

LECTURES CRÉATIVES

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 10H
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Dimanche 10 mars

STAGE ADOS-ADULTES

Sculpture sur terre, proposé par la MLC

- > DE 9H À 13H
- > RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

CONCOURS DE BELOTE

organisé par le Comité des fêtes de Saran

- > SALLE DES FÊTES
- > OUVERTURE DES PORTES À 13H, DÉBUT DU CONCOURS À 14H
- > INSCRIPTION SUR PLACE : 12€

FESTIV' ELLES STAGE DE DANSE
ET ÉCHANGE :

- Rencontre avec Aminata Sanou, Proposé par Art's Danse
- > GYMNASSE JEAN MOULIN
- > À 14H
- > INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENT
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

BASKET N3 (F)

Usm Saran Basket reçoit Vertou Basket

- > GYMNASSE GUY VERGRACHT
- > À 15H30

Lundi 11 mars

STAGE ADOS-ADULTES

Scrapbooking, proposé par la MLC

- > DE 13H30 À 16H30 OU DE 20H À 23H
- > RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

Mercredi 13 mars

ATELIER HEURE DU JEU

VIDÉO : Brawhalla (Dès 8 ans)

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 15H ET À 16H30
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Jeudi 14 mars

THÉÂTRE « Les enchantements »,

proposé par le Théâtre de la Tête Noire

- > THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 19H30
- > RÉSERVATIONS
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Vendredi 15 et samedi 16 mars

STAGE ADOS-ADULTES, Pastels

- > DE 13H30 À 17H30 LE VENDREDI ET DE 9H À 13H LE SAMEDI
- > RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

Vendredi 15 mars

CAFÉ NUMÉRIQUE :

sécuriser son smartphone (Adultes)

- > MÉDIATHÈQUE
- > DE 15H À 16H30
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Vendredi 15 mars

CONSEIL MUNICIPAL

- > SALLE DU CONSEIL - MAIRIE
- > À 19H

Samedi 16 mars

REMISE À NIVEAU PSC1,

organisé par les Secouristes de la
Croix Blanche du Loiret

- > INSTITUT DES CENT ARPENTS, 450 RUE
DES JONQUILLES
- > DE 8H À 17H
- > RENSEIGNEMENT CROIXBLANCHELOIRET@
ALICEADSL.FR



BRIC À BRAC organisé par le Comité
local du Secours Populaire

- > 124 RUE DES BERGERONNETTES
- > DE 9H À 12H30 ET DE 13H30 À 17H
- > VENTE DE VÊTEMENTS, VAISSELLE, BIBELOTS,
JOUETS ET LIVRES

MARS BLEU

**STAND DE PRÉVENTION
ET D'ANIMATIONS**

- > MARCHÉ DU BOURG
- > DE 10H À 12H30

ATELIER PARENTS-ENFANTS :

Visite et atelier lumière de théâtre, proposé
par le Théâtre de la Tête Noire

- > THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 10H
- > RÉSERVATION WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.
COM

**HISTOIRES POUR LES
PETITES OREILLES**

- > MÉDIATHÈQUE
- > À 10H POUR LES 0-18 MOIS ET À
11H POUR LES 18 MOIS-3 ANS
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



ACTIVITÉ PARENT-ENFANT

« Écoutons les oiseaux », proposée par la MLC

- > DE 10H30 À 11H30
- > RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

**« CORPS EN MOUVEMENT
DANSÉ ET MUSIQUE EN LIVE »**

proposé par Art's Danse

- > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
- > DE 13H30 À 16H30
- > RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS 06 81 26 56 32 OU ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

ATELIER JEUX VIDÉOS EN

LIBERTÉ (Dès 8 ans)

- > MÉDIATHÈQUE
- > DE 15H À 16H30
- > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Dimanche 17 mars

MARS BLEU

MARCHE DU RUBAN BLEU

> DÉPART DE LA SALLE DU LAC
> À PARTIR DE 8H
> 3 PARCOURS : 6, 8 ET 12 KMS
> 2€ / PERSONNE, INFORMATIONS AU
02 38 80 34 28

ACTIVITÉ PARENT-ENFANT

Création en pâte Fimo, proposée par la MLC
> DE 10H À 12H
> RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS 06 80 17
05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

STAGE ADOS-ADULTES

Yoga du rire, proposé par la MLC
> DE 11H À 12H
> RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS 06 80 17
05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

ACTIVITÉ DOUN DANCE,

proposée par Art's Danse
> ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
> DE 13H30 À 16H30

STAGE ENFANTS

Aquarelle de printemps, proposé par la MLC
> DE 14H À 16H
> RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS 06 80 17
05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

FOOTBALL N3 (M)

Usm Saran Football reçoit
Montrouge 92
> STADE JACQUES MAZZUCA
> À 15H



Mardi 19 mars

**CÉRÉMONIE DE LA JOURNÉE
NATIONALE DU SOUVENIR
ET DU RECUEILLEMENT À LA
MÉMOIRE DES VICTIMES CIVILES
ET MILITAIRES DE LA GUERRE
D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN
TUNISIE ET AU MAROC**

> MONUMENT AUX MORTS DU BOURG
> À 18H

FESTIV' MUSICAL :
« Femmes, debout ! »

(programmation ville de Saran)
> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 20H30
> PLEIN TARIF 9€ ; TARIF RÉDUIT 5,60€
> RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Mercredi 20 mars

**HISTOIRES POUR LES
GRANDES OREILLES**

> MÉDIATHÈQUE
> À 10H30
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



**MERCREDIS DANS LES
QUARTIERS**

Plantation de légumes et aromates
> QUARTIER DU KIOSQUE
> DE 14H À 18H
> RENSEIGNEMENT 02 38 73 44 79

FAITES VOS JEUX !,

les jeux s'invitent à la Médiathèque en co-
animation avec les relais de quartiers
> MÉDIATHÈQUE
> À 15H
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Vendredi 22 mars

24^E FÊTE DE LA BATTERIE,
avec les élèves de l'EMMD
et des invités « spéciaux »

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 20H30
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

CONCERT

des classes de Chant chorale de l'EMMD
> ÉGLISE DE SARAN
> À 18H30
> ENTRÉE LIBRE, INFORMATIONS 02 38 80 34 08

Samedi 23 mars

**HISTOIRES POUR LES
GRANDES OREILLES**

> MÉDIATHÈQUE
> À 10H30
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

MARS BLEU

ANIMATIONS

« Infos santé en musique », avec
l'intervention de professionnels de santé
> FOYER GEORGES BRASSENS
> DE 15H À 18H
> OUVERT À TOUS

CONCERT

de Philippe Capelle et son groupe
> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE
DE CHARTRES
> À 20H30
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Dimanche 24 mars

**BOURSE AUX LOISIRS
CRÉATIFS,** organisée par la MLC

> SALLE DES FÊTES
> DE 9H À 17H
> ENTRÉE GRATUITE, RENSEIGNEMENT 06 80 17
05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

STAGE ADOS-ADULTES

Sophro balade, proposé par la MLC
> DE 9H30 À 11H
> RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS 06 80 17
05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

BASKET N3 (F)

Usm Saran Basket reçoit Bressuire
> GYMNASSE GUY VERGRACHT
> À 15H30



HANDBALL N1 (M)

Usm Saran Handball reçoit Ivry
> HALLE JACQUES MAZZUCA
> À 16H

CONCERT D'ÉLÈVES,
par les ateliers MAJ et l'EMMD

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 16H
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Mercredi 27 mars

**CHAMPIONNAT
DÉPARTEMENTAL UNSS**

d'athlétisme lycée
> STADE D'ATHLÉTISME COLETTE BESSON
> DE 9H À 17H

ATELIER HEURE DU JEU

VIDÉO : Brawhalla (Dès 8 ans)
> MÉDIATHÈQUE
> À 15H ET À 16H30
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Jeudi 28 mars

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

THÉÂTRE « Jeanne »,
proposé par le Théâtre de la Tête Noire
> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE
ROUTE DE CHARTRES
> À 19H30
> RÉSERVATION
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Samedi 30 mars



P'TIT DEJ MUSICAL

(Ados-Adultes)
> MÉDIATHÈQUE
> À 11H
> ENTRÉE LIBRE

Dimanche 31 mars

HANDBALL N1 (M)

Usm Saran Handball reçoit Vernon/St Marcel
> HALLE JACQUES MAZZUCA
> À 16H



De beaux moments EN PERSPECTIVE

L'entreprise saranaise Inewel Events est spécialisée dans l'organisation d'événements conviviaux, tant pour les particuliers que pour les professionnels. Elle propose également la location de matériel afin d'animer nombre de rendez-vous festifs.

L'improvisation n'a pas sa place dans la réussite d'un événement, qu'il soit privé ou professionnel.

Forte de **5 années d'expérience** et d'un savoir-faire reconnu par de nombreuses entreprises (GMF, Dior, Amazon, Center Park...), collectivités et des particuliers, Inewel Events propose des prestations sur mesure, afin que ces moments conviviaux restent gravés dans les mémoires. Pour ceci, l'entreprise dispose **d'un parc de matériel conséquent et varié**, qui contribue à donner pleine dimension à tout événement, que ce soit en intérieur ou en extérieur, et pour la joie des plus petits aux plus grands. Structures gonflables géantes, stands de barbe à papa, de crêpes, de pomme d'amour ou encore de granité, machine à popcorn et autre candy bar... Ces moments conviviaux peuvent également s'enrichir de bornes à selfie, d'un livre d'or vocal, et aussi d'un videobooth (selfie vidéo à 360° connecté) pour immortaliser des souvenirs non figés. Une attraction « très tendance » qu'Inewel Events propose en exclusivité sur la métropole. **La décoration et la scénographie** ne sont pas en reste, avec toute une gamme d'arches de ballons (biodégradables) aux innombrables nuances de couleur, ou encore de grands chiffres lumineux, de gourmandises et d'accessoires. « Nous faisons toujours le choix du haut de gamme et de la qualité pour tout notre matériel. C'est ce qui fait la différence », précise la dynamique gérante Siham Brecheteau-De Sutter. Du matériel et des animations, dont bon nombre sont proposés par ailleurs **en location pour les particuliers**.



De beaux souvenirs à partager

Anniversaire, baptême, mariage, et tout autre événement familial ou amical, comme le « baby shower », ou encore les fêtes religieuses, Inewel Events accompagne les particuliers lors de ces diverses occasions et propose également des formules clé en main afin de créer « de beaux moments ». « Il suffit de nous contacter, soit par téléphone, soit via notre site, et nous répondons dans les 48 heures », précise Siham Brecheteau-De Sutter. « Nous

réserveons une date avec nos interlocuteurs. Puis nous établissons un devis, en essayant de nous adapter au maximum ». Et l'expérience est bien vécue. « Les gens sont réceptifs et le plus souvent surpris. Et ils recommencent ».

Depuis sa création en 2018, **Inewel Events n'a eu de cesse d'accroître son champ d'activité**. « Plus de 100 entreprises nous ont déjà fait confiance. Nous rayonnons au-delà du département et de la région. Notre activité est en essor et peut aller encore plus loin. Les gens ont besoin de convivialité, de se retrouver », indique la gérante confiante, qui **souhaite à moyen terme recruter**. Et de résumer, « Mon but est d'apporter du bonheur aux gens. D'être la cerise sur le gâteau. Je suis une passionnée ».

Cette entreprise saranaise n'oublie pas par ailleurs ses valeurs. Elle les exprime en **s'impliquant bénévolement dans la vie locale**. Que ce soit auprès des écoles primaires de Saran, lors du « Rendez-vous Solid'R », ou encore lors d'opérations de solidarité, comme en décembre dernier avec les enfants de péricolaire du Chêne-Maillard et leurs animateurs.

• **Arnaud Guilhem**

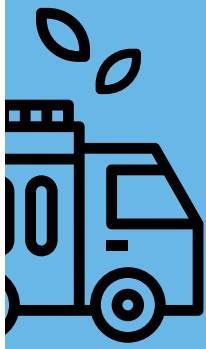


INEWEL EVENTS EN BREF

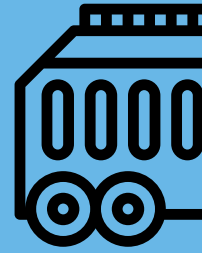
Organisation d'événements personnalisés pour particuliers et professionnels, location de matériel.

146 rue du Polygone à Saran
07 70 01 55 55
inewelevts@gmail.com
www.inewelevts.com
Sur Instagram et Facebook





COLLECTE DES DÉCHETS : nouvelles modalités



LE RETOUR DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Après les multiples interventions des élus saranais auprès d'Orléans Métropole, la **collecte des encombrants revient**. La nouvelle organisation mise en place après la suppression de ce service reste la même, il est toujours nécessaire de **prendre rendez-vous**, il n'y a plus de passage automatique une fois par an.

Mais cette fois **la demande est gratuite** alors qu'elle était facturée jusqu'à présent.

QUELS OBJETS SONT CONCERNÉS ? Canapés, armoires, réfrigérateurs, sommiers, matelas... tous les objets de taille, volume ou poids importants et ne pouvant entrer dans le coffre d'un véhicule peuvent être comptabilisés. Vous pourrez donner jusqu'à 3 objets volumineux par collecte.

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ? Tout se passe **sur le site Internet d'Orléans Métropole**. En quelques clics, vous pourrez choisir le créneau qui vous convient. Si vous ne pouvez utiliser internet, la Direction des Déchets peut **prendre exceptionnellement rendez-vous par téléphone au 02 38 56 90 00**.



TRI DES BIODÉCHETS : DEMANDEZ VOTRE COMPOSTEUR !

La loi AGECE impose depuis le 1^{er} janvier le tri à la source des biodéchets. C'est-à-dire que les déchets verts et de cuisine que vous générez doivent être prioritairement traités sur place.

La métropole fournit gratuitement des composteurs aux habitants.

Vous souhaitez vous équiper ?

Demandez votre composteur sur le site d'Orléans Métropole.

ADOPTER VOTRE COMPOSTEUR !

Une réunion d'information et de distribution de composteurs se tiendra à Saran, **le mercredi 10 avril, à 18h30, à la Salle des Fêtes**

+ D'INFORMATIONS DANS LE PROCHAIN REPÈRES



N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE POUR ACCÉDER AUX DÉCHETTERIES !

À partir du 1^{er} mars 2024, il sera obligatoire d'être inscrit pour accéder aux végétri et déchetteries d'Orléans Métropole.

Rendez-vous sur le site d'Orléans métropole avec :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de téléphone ou de gaz par exemple),
- le certificat d'immatriculation (carte grise) de vos véhicules.

Si vous avez un autre véhicule temporairement (location courte durée, prêt par un proche...), vous devrez vous présenter à l'entrée de la déchetterie ou végétri avec votre contrat de location et un justificatif de domicile pour faire ouvrir la barrière.

Vous n'avez pas internet ? Vous pouvez adresser les copies des pièces justificatives (certificat d'immatriculation et justificatif de domicile) à :

Direction de la Réduction et de la Valorisation des Déchets d'Orléans Métropole, 33 rue Hatton, 45 100 Orléans.



LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS, BIENTÔT FINIE ?

Lors du vote du budget 2024, le Conseil métropolitain a acté **la fin de la collecte des déchets verts en porte à porte pour les seniors et les personnes à mobilité réduite**. Les élus saranais se sont opposés à la fin de ce service et continueront d'intervenir pour son rétablissement. Suite aux différentes contestations de la perte annoncée de ce service public utile, **la décision de sa suppression est pour le moment reportée**.

Dans l'attente, les habitants qui étaient inscrits à cette collecte sont **invités à déposer par leurs propres moyens leurs déchets verts en végétri ou à les composter** ou les broyer sur leur terrain.



La moitié du mandat municipal a été franchie et comme elle s'y était engagée, la municipalité a décidé d'organiser un point d'étape avec les habitants : « Les Rencontres Saranaïses ». L'objectif : revenir vers vous, vous rendre compte des actions et politiques municipales sur les 4 premières années de ce mandat, en faire le bilan, et se projeter collectivement sur l'avenir.

Ce nom rappelle sûrement des souvenirs à certaines et certains d'entre vous, mais les contours et les formes de cet échange citoyen sont différents. Les Rencontres Saranaïses se dérouleront de **mars à juin 2024** et seront **parsemées de temps forts, de réunions publiques, d'échanges thématiques, de rendez-vous de proximité, devant les écoles ou sur le marché, avant une grande réunion de bilan à la Salle des Fêtes le 18 juin.**

C'est un moment fort de la vie démocratique et citoyenne de la commune au cours duquel **habitants et nouveaux habitants, associations, entreprises ou encore personnel municipal pourront s'exprimer** sur leur ville.

Comment ces rencontres vont-elles se dérouler ?

Jusqu'en juin, différents événements sont prévus, sous différentes formes : Facebook live, réunion dans les différents quartiers, points fixes, réunions publiques, enquêtes thématiques en ligne et papier, enquête générale sur la commune... **Des grands thèmes permettront d'initier le débat, mais tous les sujets sont permis.**



Qu'en ressortira-t-il ?

Votre parole, vos expressions permettront de valider le chemin parcouru depuis 2020 et si nécessaire de l'ajuster et de le réorienter. Une grande réunion plénière, sous forme de bilan, est prévue le 18 juin.

Ce sera l'occasion de **décliner les axes des actions à mettre en œuvre selon les attentes que vous aurez exprimées.**



Tout le monde pourra participer ?

Oui. Ce sont **des rendez-vous ouverts à tous.**

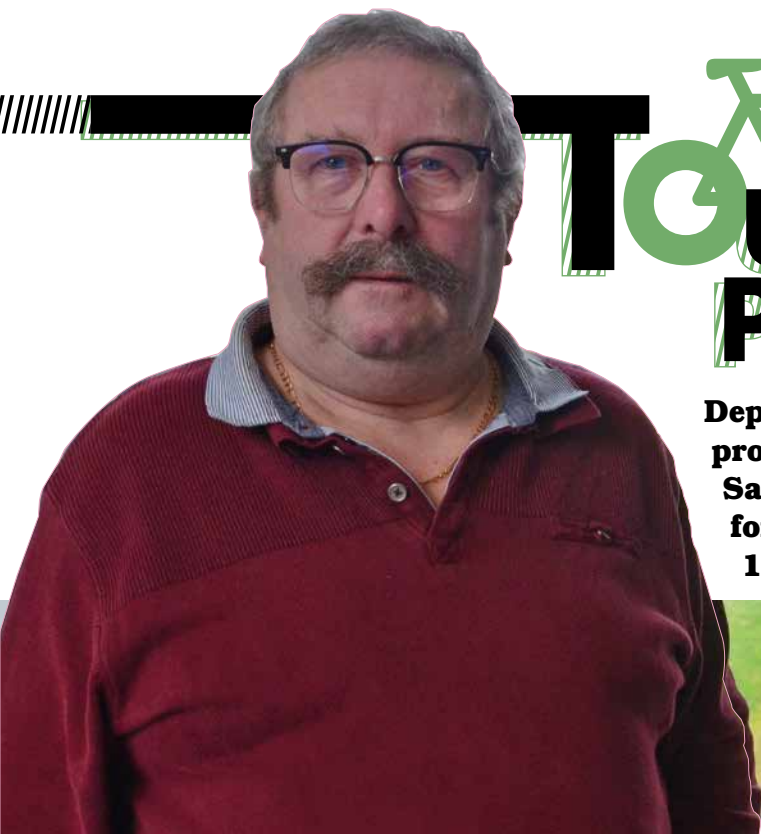
La participation la plus grande possible permettra de donner de la force à votre parole. Plus vous serez nombreux à vous exprimer sur les sujets qui vous tiennent à cœur, plus ils auront de l'importance.



En savoir +

Avec votre numéro de Repères, vous trouverez dans votre boîte aux lettres un cahier présentant le bilan de mi-mandat ainsi que la liste de toutes les dates des « Rencontres Saranaïses ».

Venez nombreux nous parler de votre ville !



Toujours Partant

Depuis 31 ans, Richard Debout concilie activité professionnelle et bénévolat au sein de l'USM Saran VTT, dont il est l'un des membres fondateurs. Président de cette section depuis 10 ans, il promeut le sport pour tous.



Personnalité connue et reconnue à Saran, Richard Debout est de ceux dont l'agenda est bien rempli. **Président de l'USM Saran VTT, gérant de l'entreprise Saran Fermetures, partenaire historique de l'USM Saran Handball...** « C'est un sacré rythme » reconnaît ce sexagénaire jovial et bon vivant.

C'est en « 92-93 », avec 3 autres amis, que cet ancien cycliste sur route, amateur de compétition à l'adolescence, a créé la section VTT de l'USM. « J'ai découvert le VTT grâce à un copain qui pratiquait. En septembre 91, nous avons mis une affiche pour une ballade en forêt. Nous nous sommes retrouvés à 4 participants. On a décidé de créer le club ». Après une année d'affiliation à la section cyclotourisme, le projet est devenu réalité. « Laurent Soyer a été le premier président de la section VTT et je suis devenu membre bénévole ». Puis, « Mes 2 garçons ont voulu faire du VTT. J'ai donc créé l'école VTT en 1994 ». Depuis, **plus de 200 jeunes de 9 à 17 ans** ont été formés à la pratique de ce 2 roues, sous la houlette des moniteurs. Richard Debout en est le responsable. « L'éducation des jeunes, c'est important. Nous leur apprenons des règles de sécurité et leur transmettons des valeurs de politesse. C'est aussi un moyen pour eux de se socialiser ». Le succès de l'école VTT ne se dément pas : Elle accueille cette année encore 27 nouveaux adeptes. En 2014, Richard Debout a succédé à Jean-Marc Pavy à la présidence de la section. « Pour nous, c'est le sport pour tous avant tout. Il n'y

a pas que l'élitisme », précise le troisième président de l'USM VTT, qui compte **70 licenciés**.

Le VTT en toute convivialité

« VTT, loisirs et gastronomie », telle est la devise partagée par Richard Debout et de nombreux membres de la section. « Avec le VTT, j'apprécie la nature, la forêt et la convivialité entre nous, c'est très important. Ça va plus loin que du sport ». Après avoir initié et organisé « Les 24 heures VTT » jusqu'en 2018, **la section propose désormais « La Sarando VTT »**, une épreuve qui se déroulera **le 9 juin prochain** sur la commune. « À Saran, on a une chance phénoménale, que ce soit en matière de culture ou de sport, car on est bien aidé par la Ville. D'autres communes nous envient », confie le président. Au sein de la section, « Je peux compter sur une équipe qui tourne très bien, avec que des gens compétents et disponibles ». Un président décrit par Patrick Langer, responsable du pôle sportif municipal, comme « Un très bon dirigeant, entier, investi et passionné, comme on aime à Saran ».

Artisan à son compte depuis 89, gérant de Saran Fermetures depuis 2008, Richard Debout reconnaît volontiers « Qu'au début ça a été compliqué de tout mettre en place à la section », tout en menant en parallèle son activité professionnelle. « Maintenant, c'est de l'organisation. Il y a des périodes où l'on s'occupe plus du VTT que du boulot. C'est selon la saison ». Cette saison, justement, revêt pour lui un caractère bien particulier. Alors que **Sébastien, son aîné, s'apprête à reprendre l'entreprise familiale**, l'entrepreneur-président voit se profiler **l'heure de la retraite**, d'ici fin septembre. « Je ne l'avais pas envisagée. Ça va être plus calme. Je vais avoir un peu plus de temps pour moi ». Et de préciser dans un élan du cœur, « La présidence de la section VTT, je peux la lâcher, mais pas l'école VTT. C'est mon bébé ». Pour l'heure, Richard Debout **poursuit inlassablement son travail de bénévole** en lançant un appel : « Nous recherchons des pratiquantes. Nous avons 2 monitrices et des après-midis pour les intégrer à l'école VTT ». Que l'on se rassure, le président n'est toujours pas en roue libre.

• **Arnaud Guilhem**



Espace public

Retour sur le Conseil métropolitain du 8 février

■ Orléans métropole va investir **3,5 millions d'euros par an** pendant 3 ans pour **remplacer l'ensemble des ampoules de l'éclairage public** par des LED et économiser ainsi jusqu'à 60 % de consommation électrique en matière d'éclairage.

■ Le Conseil métropolitain a approuvé le **Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour véhicules électriques (SDIRVE)**. Il prévoit à l'horizon 2035 sur le territoire de Saran, **l'équipement de 270 points de recharge** accessibles à tous, dont 30 points de recharge rapides, sur les parkings privés des commerçants ou sur les parkings publics.



■ À partir du 1^{er} juillet 2024, les tickets magnétiques TAO seront remplacés par des cartes rechargeables. Le coût du 1^{er} achat de la carte sera de 0,20 €. Il sera également possible de payer directement par carte bancaire ou par smartphone.

■ Les élus saranais de la majorité se sont opposés, (l'élus saranais de l'opposition s'est abstenu), à la subvention de 50 000 € pour accueillir l'équipe de France féminine de Handball à Co'met. Les élus de la majorité estime qu'il est anormal de donner des subventions pour faire venir des événements à Co'met alors que c'est GL Events, délégataire privé chargé de sa gestion, qui doit normalement se charger de cette programmation. La gestion directe de ces équipements par un service public métropolitain aurait été moins coûteux.

■ Les élus saranais (majorité et opposition municipale) se sont opposés également à la subvention de 250 000 € supplémentaires à l'OLB et à celle de 40 000 € supplémentaires à la SAS Pro Handball. Le but affiché de cette subvention est de compenser les hausses de loyer pour jouer à Co'met et au Palais des Sports. La métropole qui a récupéré la compétence Sport de Haut Niveau en 2018, malgré l'opposition des élus de Saran, n'a toujours pas écrit son projet sportif. La politique sportive métropolitaine ne peut se résumer à de la distribution d'argent public.



M^{me} Maryvonne Hautin, Maire de Saran
Mesdames et messieurs les Adjointes et Conseillers Municipaux,

ont l'honneur de vous convier à la cérémonie
de la Journée nationale du souvenir et de recueillement
à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et
des combats en Tunisie et au Maroc

le Mardi 19 mars 2024 à Saran.

18H - Dépôt de gerbes au monument aux morts du Bourg.

18H30 - Vin d'honneur à l'espace H. Sellini (Mairie).

Saran
{ Ensemble, vivons notre ville ! }



21 MARS

JOURNÉE INTERNATIONALE
POUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE

Le 21 mars 1960, à Sharpeville, en Afrique du Sud, la police a ouvert le feu et tué 69 personnes lors d'une manifestation pacifique contre les lois relatives aux laissez-passer imposés par l'apartheid. En mémoire de ce drame, on commémore en ce jour, partout dans le monde, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

Le massacre de Sharpeville est survenu en Afrique du Sud, pendant l'époque de l'« apartheid », un régime juridique raciste qui différenciait les droits et libertés de toute personne, en fonction de leur couleur de peau. Les autorités coloniales avaient recours à des lois racistes et à la violence pour réprimer la population, en formalisant la discrimination et les inégalités raciales.

Pendant des années, bon nombre de personnes en Afrique du Sud ont manifesté contre les lois de l'apartheid, notamment contre les passeports intérieurs, rendant le port de pièces d'identité et le contrôle de celles-ci obligatoires.

En mars 1960, une manifestation pacifique est organisée à Sharpeville. Les protestataires prévoyaient une marche jusqu'au poste de police local, en y refusant de porter leur passeport intérieur, dans un geste de désobéissance civile.

Sans avertissement, la police a ouvert le feu sur les gens non armés. Au total, 69 personnes ont été tuées et plus de 180 personnes blessées, surtout, par balle dans le dos, en tentant de fuir la violence. La réaction internationale au massacre est unanime et ne se fait pas attendre. Par-



Africa Media Online - APN32136
Juste avant le début du massacre, un véhicule de police blindé traverse la foule.

tout dans le monde, de nombreux pays condamnent cette atrocité. Le 1^{er} avril, le Conseil de sécurité des Nations Unies adopte une résolution condamnant le massacre et demandant au gouvernement sud-africain d'abandonner sa politique d'apartheid. Six ans plus tard, résultat direct du massacre de Sharpeville, **les Nations Unies font du 21 mars la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.**

Saran s'engage

Aujourd'hui, cette journée est l'occasion, de réaffirmer l'engagement en faveur d'un monde de justice, d'égalité et de di-

gnité, où la discrimination raciale n'a pas lieu d'être. C'est la raison pour laquelle **la Ville de Saran s'engage** à promouvoir les valeurs de respect, de tolérance et de solidarité afin de lutter contre toute forme de discrimination. Depuis plusieurs semaines, des discussions et des activités se déroulent dans les structures enfance/jeunesse : dessins, textes, Slam, ou photos illustrées accompagnent et concrétisent les échanges. Les résultats de ces travaux seront présentés autour d'une exposition dans le hall de la mairie, à partir du 21 mars... À venir découvrir !

ÉTAT CIVIL Décembre 2023

Nous saluons l'arrivée de

Emma COUTANT, 26 décembre 2023
Joshua MASSAMBA – GOMA, 2 janvier
Dante PRÉVOST, 5 janvier
Tyson-Bolt TUGIRIMANA, 10 janvier
Badara DIARRA, 17 janvier
Livio CARNEIRO, 19 janvier
Maëlle MATRAT MARCADON, 22 janvier
Ernest BISSON, 22 janvier
Naël MOREAU, 25 janvier
Isabella VILLET, 27 janvier
Ilyes BIYGJOUAN JANIKA, 30 janvier

Nous félicitons l'union de

Émilie GRAND et Maxime BÉATO, 20 janvier

Nous regrettons le départ de

François BORÉ, 76 ans
Philippe BOURBON, 81 ans
Paulette BOISSET née RECOQUILLAY, 89 ans
François MERCIER, 86 ans
Madeleine DESBROSSES née MONTENEGRO, 76 ans
Liliane HÉNAULT née AUGIS, 93 ans
Léone GIRAULT née HALLIER, 91 ans
Colette URBAIN née BOUCHET, 77 ans
Djiby DIALLO, 57 ans
Monique LAGRANGE née ARFEUILLE, 77 ans
Sinem YELALDI, 11 ans
Gisèle TÊTE née DACHEUX, 93 ans
Anne-Marie BRIAND, 80 ans
André BOURGUIGNON, 74 ans
Odette LUTTON, 98 ans
Philippe ROY, 52 ans



8 Mars

Saran
soutient la

**JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LUTTE POUR LE DROIT
DES FEMMES**

*Agissons
tou.te.s
ensembles*